Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

WARGNY - BBR
Gestion Privée

BBR EMERGENTS (FR0010978197)
Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français
Géré par WARGNY-BBR - Groupe Rothschild Martin Maurel

Objectifs et Politique d'investissement

BBR Emergents est un fonds dont la gestion est discrétionnaire et dont l'objectif est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Emerging Markets exprimé en Euros, dividendes nets réinvestis, sur la période d'investissement recommandée.

Son principal moteur de performance repose sur son exposition aux marchés d'actions émergents.
Le fonds n'est pas indiciel, l'indice MSCI Emerging Markets est retenu comme indicateur à posteriori de la performance. Le fonds peut cependant réaliser des investissements très différents de la composition de l'indice en termes de choix d'allocation géographique et de pondérations au sein des pays émergents, pouvant générer des écarts de performance significatifs par rapport à l'indice retenu.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire et est réalisée selon une approche "Top Down" qui détermine l'allocation d'actifs et l'allocation géographique. L'investissement est ensuite réalisé en fonds actions des pays émergents (trackers indiciels ou fonds actifs) qui pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Aucun investissement en lignes directes n'est réalisé dans le fonds.

Dans les phases de réduction de l'exposition aux actions des pays émergents, les investissements sont réalisés en produits de taux, monétaires (à taux fixes ou variables, d'émetteurs publics ou privés de pays de l'OCDE, sans critère de notation particulier, libellés en toutes devises de pays de l'OCDE) ou obligataires (exclusivement des emprunts d'états de pays de l'OCDE, à taux fixes, variables ou indexés sur l'inflation, sans critère de notation particulier, libellés en toutes devises de pays de l'OCDE) en fonction des opportunités de marché.

Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, peuvent être utilisés à titre de couverture ou d'exposition, sans sur exposition, aux marchés d'actions, de change ou de taux.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 5 ans.
Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées auprès de Rothschild Martin Maurel jusqu'au vendredi 14h00. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1.

Affectation du résultat : capitalisation.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus faible → Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Pourquoi le FIA est classé en catégorie 5 ?

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du FIA sur une période de 5 ans. La catégorie 5 correspond à une volatilité historique annuelle sur 5 ans comprise entre 10% et 15%. Cette catégorie de risque pourra évoluer dans le temps, les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur à ce jour pouvant ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

L'exposition du FIA aux actions des pays émergents ainsi que la gestion discrétionnaire expliquent le classement du FIA dans cette catégorie.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur

Risque de change :

Le fonds pouvant être investi dans des fonds actions des pays émergents non libellés en euros, il est exposé au risque d'une baisse des monnaies de ces titres face à l'euro.

Risque de taux :

Le fonds pouvant être investi dans des produits de taux, en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits à taux fixe peut baisser.

Risque de contrepartie :

Ce fonds pouvant réaliser des opérations sur les marchés de gré à gré, il est exposé au risque que les contreparties de ces transactions fassent défaut.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Pour plus d'information sur les risques, merci de vous référer au prospectus du fonds.

Profil de risque et de rendement

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	2,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,17%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	0.00%

Frais d'entrée et de sortie : le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais courants : ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Commissions de performance: 20% de la surperformance annuelle du fonds par rapport à l'indice MSCI EM en euros.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 8 du prospectus détaillé du fonds.

Performances passées

Les performances du graphique ci-dessous sont présentées en euros nettes de frais. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le fonds a été créé le 17/12/2010.

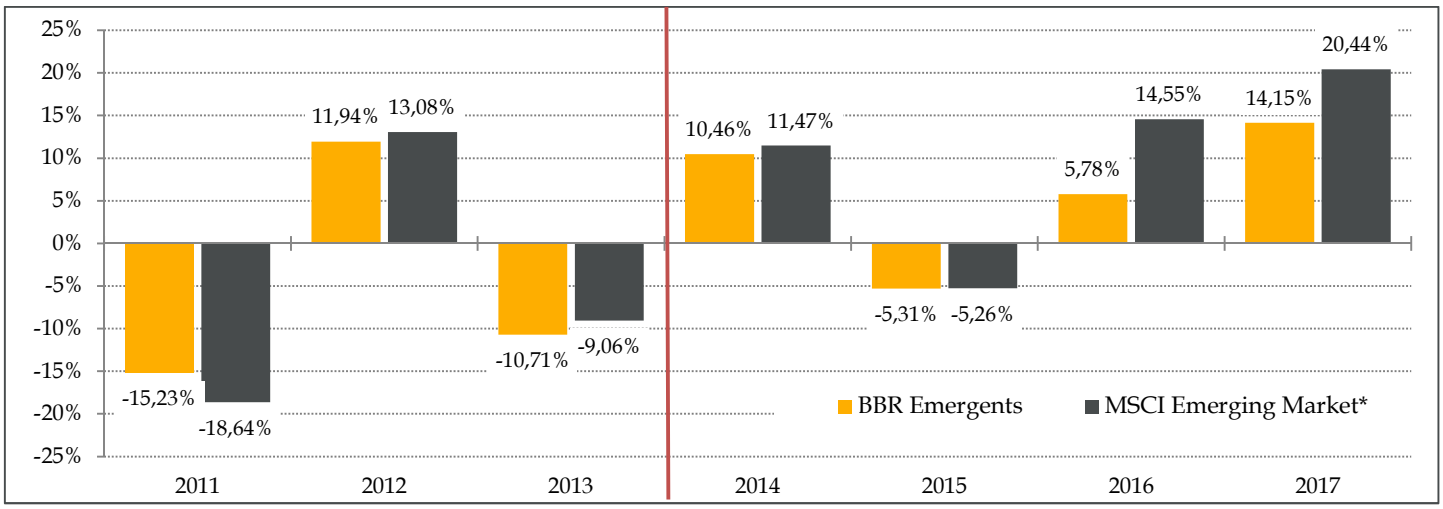

* La performance de l'indice est calculée dividende net réinvestis depuis le 1er janvier 2014

Informations pratiques

Dépositaire du fonds : Rothschild Martin Maurel

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le fonds : le DICI, le prospectus, les documents périodiques ainsi que les plaquettes d'informations trimestrielles sont disponibles sur simple demande à contact@wargnybbr.com ou sur appel au +33(0)1.42.25.85.85
Les valeurs liquidatives hebdomadaires sont disponibles sur le site de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org ou par simple demande à l'adresse ou numéro indiqué ci-dessus.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce fonds peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller.
La politique de rémunération est disponible sur le site internet http://www.wargnybbr.com ou sur demande écrite auprès de la société de gestion.
La responsabilité de WARGNY-BBR ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Le fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). WARGNY-BBR est une société de gestion de portefeuille agréée en France et règlementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/08/2018.